

Gymnastique et sport à l'école normale des instituteurs de Sion

Autor(en): **Curdy, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **21 (1964)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Gymnastique et sport à l'École normale des instituteurs de Sion

(Données fournies par M. Paul Curdy, inspecteur cantonal de gymnastique)

Les cours de gymnastique sont donnés conformément à l'ordonnance fédérale. Chaque classe, durant les 5 ans d'étude, fait 3 heures hebdomadaires de gymnastique. En dernière année en outre, chaque élève donne une ou deux heures de cours (leçon complète) à une classe d'application.

Matière enseignée :

Education du mouvement et de la tenue.

Athlétisme — Agrès (programme du IIIe degré intégral et du IVe degré partiel).

Jeux (tous les jeux du manuel).

Natation (mai-juin-septembre, 2 à 3 h. par semaine).

Patinage (décembre-janvier, durant les heures de gymnastique).

Ski (en IVE et Ve années, un cours obligatoire d'une semaine, en général en camp de montagne).

Course d'orientation.

Théorie : connaissance des manuels.

Activité EPGS

Pas de cours de base. Chaque année, examen de base pour tous les élèves. Camp de ski dans le cadre de l'EPGS. Course d'orientation annuelle dans le cadre EPGS. Examen à option ski — marche à skis — excursion d'une journée à pied annoncés à l'EPGS.

Activité sportive extra-scolaire

Tous les élèves étant internes, on peut organiser une activité sportive durant leurs après-midi de congé (jeudi et parfois dimanche).

a) Tournoi interne de football, interclasse.

b) Participation au tournoi cantonal intercollèges de football avec 2 équipes.

c) Organisation d'un tournoi interne de hockey sur glace — patinage libre individuel.

d) Volleyball durant les récréations. Matches inter-classes.

e) Après-midi de ski (facultatifs) indépendamment du camp obligatoire. Toute l'activité sportive extra-scolaire est organisée par l'un des religieux Marianistes responsables de l'internat.

f) Natation à la piscine de l'école, même durant les récréations.

Equipement

a) Salle de gymnastique (14 x 25 m) construite en 1963, équipée complètement selon les normes. Vestiaires avec 24 boîtes de douches

b) Terrain d'athlétisme et de jeu :

1. Attenant à la salle, un terrain d'environ 60 x 40 m non encore terminé. Pour le moment, une fosse de sable. Prévu sur ce terrain, et à aménager tout prochainement : 3 terrains de basket — fosses de saut longueur, hauteur, et jet.
2. Patinoire naturelle par aspersion sur le terrain ci-dessus. Surface (hiver 63-64 environ 40 x 40 m).
3. Terrain de jeu (pelouse) de 70 x 50 m environ dans l'ensemble scolaire.

c) Piscine (propriété des religieux responsables de l'école normale, construite en 1964) (25 m x 10 m x 120 à 300 cm), avec 2 tremplins de 1 m et blocs de start.